

Le réaménagement du site Richelieu ne se fera pas au détriment du personnel !

Lors du CHSCT exceptionnel du 19 février dernier, les expert-e-s nommé-e-s par les différents départements du site Richelieu de la BnF et les représentant-e-s syndicaux/ales ont interpellé la direction sur les nombreux problèmes posés par la réimplantation d'une partie des départements dans les espaces rénovés du site. La direction semble incapable de répondre aux problèmes pointés. Les solutions envisagées paraissent très floues et en grande partie inadaptées. Les agent-e-s attendent pourtant des réponses précises face à la dégradation de leurs conditions de travail à venir et à la conservation des collections dont ils/elles ont la charge...

Lisez la suite de ce tract ci-dessous.